



TOUTES GÉNÉRATIONS
Découvrez les dispositifs du
Point Information Jeunesse

PAGE
8



CULTURE ET SORTIES
Journées du Patrimoine et
jardins en fête

PAGE
16



ON A AIMÉ
Les rendez-vous
municipaux de l'été

PAGE
23

«SPORTEZ» VOUS BIEN
À La Madeleine !

PAGE
04



PAGE
4

«SPORTEZ» VOUS BIEN À LA MADELEINE !

Notre dossier du mois

PAGE
11

SOLIDARITÉ

Don du sang à La Madeleine les 14 et 15 septembre

PAGE
13

ACTUS CITÉ

Inscriptions à la cérémonie d'accueil des nouveaux Madeleinois

PAGE
14

VIVRE ET TRAVAILLER

Découvrez « C'est Hexa » et « Povera Slowdesign »

TOUTES GÉNÉRATIONS

C'est la rentrée !



PAGE
9

La Chaufferie Huet, récompensée pour sa rénovation exceptionnelle !



CADRE DE VILLE

Poursuite du plan de propreté urbaine à La Madeleine



PAGE
19



PAGE
24

ON A AIMÉ

Les kermesses et fêtes d'écoles



LE MOT DU MAIRE

Si elle est généralement propice au repos, la période estivale l'est tout autant pour mener à bien des chantiers dans les équipements municipaux qui connaissent une interruption de fréquentation, comme c'est par exemple le cas des écoles de notre commune.

Cet été, c'est aussi la piscine qui a dû subir des nécessaires travaux pour répondre aux normes en vigueur en matière de qualité de l'eau et permettre dans le même temps de réaliser de nouvelles économies d'énergie.

Economiser les énergies du quotidien, c'est ce à quoi notre collectivité s'emploie depuis maintenant plusieurs années et ce qu'elle intensifiera encore dans les prochains mois.

Economiser les énergies du quotidien, c'est ce qui doit nous mobiliser, tant collectivement qu'individuellement, pour prendre part, directement et concrètement, à la lutte à la fois contre la crise climatique et pour le pouvoir d'achat.

Bonne reprise.

Bien cordialement



Sébastien Lepretre, Maire de La Madeleine, s'est rendu dans les écoles madeleinoises le jour de la rentrée scolaire, afin de partager cette dernière avec les enfants et leurs parents, les enseignants, mais aussi le personnel municipal.

MAGdeleine - septembre 2022

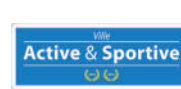
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK, avec la participation de Paul Knut (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine





“SPORTÉZ-VOUS” BIEN à La Madeleine

Pour prendre soin de soi, de sa santé physique et de son moral, il existe un secret (pas si secret que ça) imparable, que nous allons vous révéler... il faut faire du SPORT ! En effet, il est connu et reconnu que l'activité physique recèle bien des vertus : entretien du corps, prévention de certains maux, renforcement du système immunitaire, amélioration du sommeil, lutte contre le stress, l'anxiété, ou encore l'isolement.

Ainsi, pour permettre à chaque Madeleinois, quelque-soit son âge, ses moyens ou ses aptitudes, d'accéder à une activité physique, la Ville de La Madeleine mobilise de nombreux moyens, pour lesquelles elle vient d'ailleurs d'être, à nouveau, récompensée. Aménagement et entretien des équipements sportifs, mise en place d'activités et d'animations sportives encadrées et gratuites pour tous, soutien aux associations sportives... découvrez, ou redécouvrez, l'étendue de l'offre sportive madeleinoise avant de (re)chaussez vos baskets !



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Céline Le Roy, Adjointe déléguée aux sports avec le label "Ville Active et Sportive" décerné à la Ville.

UNE POLITIQUE SPORTIVE reconnue et récompensée

Le 25 août dernier, et pour la deuxième fois, la Ville de La Madeleine s'est vue décerner deux lauriers au label national «Ville Active et Sportive». Seules 13 communes du Nord ont obtenu ce label en 2022.

Ce prix récompense et valorise les initiatives, actions et politiques sportives ainsi que la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire, sous toutes leurs formes, accessibles au plus grand nombre et tout au long de la vie.

Les communes sont labellisées de 1 à 4 lauriers.

Ce label a été créé à l'initiative du Conseil National des Villes Actives et Sportives. Il est composé de ses deux membres fondateurs, l'Association Nationale des élus en charge des Sports (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (Union des entreprises de la filière du sport, des Loisirs, du cycle et de la mobilité active), sous le haut patronage du Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

LE SPORT POUR TOUS, tout pour le sport !

Avec la volonté d'offrir à chaque Madeleinois, la même opportunité de pouvoir accéder à la pratique d'une activité sportive de qualité et encadrée, adaptée à chaque profil, la Ville de La Madeleine propose, chaque année, des centres municipaux sportifs gratuits, encadrés par des éducateurs sportifs municipaux. Ces derniers interviennent aussi dans le cadre scolaire, auprès de tous les élèves madeleinois et animent également les séances réservées aux aînés.



LES CENTRES SPORTIFS MUNICIPAUX

Les centres sportifs municipaux sont encadrés et animés par les éducateurs sportifs de la Ville. Ils sont organisés par âges afin de s'adapter au mieux aux aptitudes des pratiquants.

 **AU COMPLEXE SPORTIF ROMARIN**
60 rue Paul Doumer

DE 7 À 10 ANS : ÉCOLE DU SPORT

- De septembre à janvier : Basket.
- De février à juin : Handball.
Chaque mardi de 17h à 18h :
Inscriptions par période.

DE 8 À 12 ANS

- Hockey (de septembre aux vacances d'automne)
- Tchoukball / Kinball (des vacances d'automne aux vacances de Noël)
- Badminton / Tennis (des vacances de Noël aux vacances d'hiver)
- Escrime (des vacances d'hiver aux vacances de printemps).
- Vélo au stade Carpentier (des vacances de printemps aux vacances


d'été).

Les mercredis de 9h30 à 11h30

PLUS DE 16 ANS

- Badminton, basket, volley, foot en salle, handball et musculation.
Les lundis et jeudis soir (nouveaux jours) de 18h à 20h15.
- Remise en forme (cardio, renforcement musculaire).
Le lundi de 19h à 20h
- Circuit training.
Le jeudi de 19h à 20h.
- Running.
Le jeudi de 18h15 à 19h (débutants) de 19h30 à 20h15 (confirmés).

Inscriptions à l'année pour l'ensemble des activités.

 **À LA SALLE DEBEYRE**
rue Kléber

PLUS DE 18 ANS

- Gym douce santé.
Les vendredis de 12h15 à 13h15.
Inscriptions à l'année.



Inscriptions gratuites en ligne sur le site internet de la Ville.

LE SPORT DANS LES ÉCOLES

Afin de promouvoir le sport et ses valeurs dès le plus jeune âge, chaque écolier madeleinois, du CP au CM2, participe à 2 heures d'activités physiques et sportives par semaine, encadrées par un éducateur municipal qui intervient aux côtés de l'enseignant.

L'apprentissage de la natation est également une priorité pour la Municipalité qui propose des séances de natation aux élèves des grandes sections de maternelles au CM2.

Dans le cadre du programme national, "Savoir rouler à vélo", la

Ville de La Madeleine permet, aussi aux CM2 de se former à l'usage du vélo au quotidien, dans le cadre d'un programme en trois étapes, qui passe de la théorie à la pratique. Cette "formation" est nécessaire, à l'aube de l'entrée au collège, pour se déplacer à vélo, en ayant connaissance des règles et des usages à respecter sur la route, pour rouler en toute sécurité.

Enfin, pendant les vacances scolaires, dans les accueils de loisirs, des activités et des stages à dominante sportive sont aussi régulièrement proposés.



Des chiffres musclés :

46 équipements sportifs

28 associations sportives

4 230 licenciés sportifs

5 centres municipaux sportifs gratuits

1 centre de préparation aux Jeux Olympiques (Gymnastique)

1 piscine municipale

1 stade de foot

1 skatepark

L'année dernière, neuf classes de CM2 des écoles publiques et privées madeleinoises ont intégré le programme "savoir rouler à vélo". La formation a été préparée et animée par les éducateurs sportifs de la Ville.



À La Madeleine, le sport est accessible et adapté aux jeunes comme aux moins jeunes !

Dès 11 ans et jusqu'à 16 ans, avec le Centre Moulin, les ados ont la possibilité de pratiquer du foot en salle chaque vendredi soir pendant les périodes scolaires. Lors des vacances, des activités et stages sportifs sont régulièrement organisés pendant l'accueil de loisirs : escalade, sports de raquettes, vtt, baseball, basket-ball, tir à l'arc...

Pour les jeunes de 13 à 35 ans, des ateliers boxe-médiation sont proposés chaque mardi et mercredi soir, à la salle Gantois (rue du Parc). Une activité qui vise à se dépenser mais aussi à renforcer la cohésion de groupe et le lien social.

Depuis un an **des ateliers d'initiation au self défense sont aussi proposés gratuitement aux Madeleinoises de 13 à 35 ans** (infos p.8).

Les aînés madeleinois ne sont pas en reste quant à l'offre sportive municipale qui leur est dédiée chaque semaine !

Marche nordique, gym d'entretien, Taï Chi... des activités encadrées et adaptées à la condition physique des séniors, qui leur permettent de garder la forme, mais aussi de créer du lien social.

Il reste actuellement quelques places pour le Taï Chi (inscriptions au 03 20 12 21 62).

Reprise des activités le 12 septembre.

Un éducateur sportif municipal intervient également dans les maisons de retraite, afin de proposer aux résidents des temps sportifs adaptés aux capacités de chacun. Ces exercices ont généralement pour objectifs de travailler l'équilibre et d'accompagner les gestes du quotidien afin de maintenir l'autonomie des personnes âgées.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À FOISON

Le nombre et la liste des équipements sportifs municipaux sont révélateurs de la grande diversité des activités accessibles aux Madeleinois : terrains et salles multisports, terrains de pétanque, stands de tir, salle de boxe, complexe gymnique, piscine, dojo, terrains de football, pôle raquettes, skate park... Ces installations sportives sont particulièrement utilisées par les écoliers, collégiens et lycéens et mises à disposition des associations. De nombreux city stades et agrès extérieurs, installés aux quatre coins du territoire et en libre accès, complètent aussi l'offre sportive à découvrir en intégralité sur le site internet de la Ville. Voici un quatuor d'équipements à l'actualité récente :



COMPLEXE SPORTIF CLAUDE DHINNIN 258 rue Georges Pompidou

Composé d'un dojo, d'un stand de tir et d'un gymnase, le complexe sportif Claude Dhinnin, qui s'étend sur plus de 7 000m², a été inauguré en 2008. Son gymnase "Marcel Vandrome" a été sélectionné parmi plus de 600 sites candidats, pour accueillir un centre de préparation pour les épreuves de gymnastique des Jeux Olympiques de Paris 2024. Des délégations d'athlètes internationaux s'y succéderont pour préparer leurs Jeux jusqu'à l'été 2024. La salle est reconnue pour la qualité de ses équipements.

PISCINE MUNICIPALE

165 rue du Général de Gaulle
03 20 55 19 61 / piscine@ville-lamadeleine.fr

La piscine de La Madeleine a déjà un demi siècle. En 2011, elle a bénéficié d'une rénovation complète pour améliorer le confort des usagers la rendre accessible aux personnes handicapées et améliorer ses performances énergétiques. Elle est composée de deux bassins et d'un toboggan. Cet été, la piscine a dû être exceptionnellement fermée au public en raison de travaux de mise en conformité des installations de traitement de l'eau (voir p.21).

Elle sera de nouveau ouverte à compter du 20 septembre
Infos et horaires sur le site internet de la Ville.





PÔLE RAQUETTES JACQUES DONNAY
305 rue du Président Georges Pompidou

En lieu et place de l'ancien site Rhodia, le complexe sportif de 6 500 m² inauguré en 2018, accueille 5 sports de raquettes : tennis, tennis de table, pelote basque, badminton et squash. Il s'agit d'un équipement unique en son genre.

SKATE PARK
60 rue Paul Doumer (à côté du complexe sportif Romarin)

Le nouveau skate park fête ses 1 an ! Ses aménagements répondent aux souhaits partagés par ses jeunes utilisateurs qui se sont exprimés lors d'une concertation municipale lancée en 2018 : un espace aux pratiques diversifiées, un aménagement permettant l'accès à tous les âges, des modules techniques (bowl, rampe, pumptrack) et un espace basket.



Des associations **QUI FONT BRILLER LE SPORT !**



Rendez-vous sur le site internet de la vie associative madeleinoise pour découvrir l'ensemble des associations de la Ville et suivre leur actualité : www.vie-associative.ville-lamadeleine.fr

Cyclisme, boxe américaine, badminton, football, judo, tir, flag-foot, danse, baseball, gym, football, pelote, randonnée, aikido, handball, tennis de table, basket, pétanque... de nombreuses disciplines sportives sont pratiquées et proposées à La Madeleine grâce à la richesse de son tissu associatif.

La commune compte en effet 28 associations sportives qui permettent à chacun de découvrir de nombreuses activités et de trouver celle, voir celles, qui lui conviennent, en formule loisir ou compétition.

En effet, titres, performances et résultats sont souvent au rendez-vous des clubs madeleinois, dont certains connaissent un rayonnement national.

Chaque année, des subventions municipales sont allouées aux associations afin de les soutenir et les encourager dans tous les domaines : pratique sportive de tous les âges, soutien au sport d'élite ou de loisir, accessibilité aux personnes handicapées... Actuellement les associations sportives comptent près de 4230 licenciés.

3 questions à **CÉLINE LE ROY,** Adjointe déléguée aux sports et aux finances

En ces temps où chacun est appelé à réaliser des économies d'énergie, que fait la Ville pour limiter les consommations dans les équipements sportifs ?

Les équipements sportifs ont en effet la réputation d'être énergivores. À La Madeleine, suite à un bilan carbone réalisé dès 2008, de nombreux travaux ont été entrepris afin de réduire leurs consommations d'énergie. Depuis 2008, c'est ainsi une approche durable qui prévaut. Dans ce cadre, la construction du Pôle Raquettes, en 2018, portait une véritable ambition durable qui s'est incarnée dans le choix de construction d'un bâtiment "basse consom-

tion", ce qui signifie que la consommation conventionnelle en énergie est inférieure de 80% à la consommation réglementaire. Le Pôle Raquettes bénéficie aussi d'une chaufferie à bois qui alimente également le Complexe sportif Claude Dhinnin. Plusieurs bâtiments sportifs bénéficieront aussi du plan SOLAMAD et pourront ainsi consommer l'énergie solaire produite localement. La tribune du stade Carpentier est déjà équipée de panneaux photovoltaïques, le complexe sportif Claude Dhinnin le sera prochainement. Il sera le site municipal produisant le plus d'énergie photovoltaïque.

D'autres actions sont-elles menées

auprès des utilisateurs de ces équipements sportifs ?

Un contrat d'engagement associatif est en cours d'élaboration. Des ateliers de co-construction sont actuellement menés avec les responsables des associations à cette fin. Il a pour objectifs de responsabiliser et d'impliquer les adhérents dans la réduction des consommations énergétiques des bâtiments qu'ils utilisent.

La gratuité des activités sportives proposées par la Ville sera-t-elle maintenue au vu de l'augmentation des prix de l'énergie et des coûts de maintenance qui pèse sur la Ville ?

La gratuité de l'accès à une offre



Céline Le Roy, Adjointe déléguée aux sports, à la remise des prix du Tournoi de basket "Christian Janssens", organisé par l'association "La Madeleine Rostand Club".

qualitative d'activités sportives, pour tous les habitants, est un engagement de la municipalité. Il est en effet important que chaque Madeleinois puisse prendre soin de lui et de son bien-être. Il relève que cette gratuité s'applique aussi à La Madeleine pour l'accès aux événements culturels et aux animations festives.

**TOUTES
GÉNÉRATIONS**

Jeunes Madeleinois, LE PIJ VOUS ACCOMPAGNE !



REPRISE ATELIERS SELF-DÉFENSE

Les ateliers de self-défense à destination des Madeleinoises de 13 à 35 ans **reprennent en septembre ! Dates : les jeudis 15 et 29 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 1^{er} décembre, 15 décembre.**

De 18h30 à 20h, petite salle Gantois, rue du Parc (accès depuis la rue de Flandre).

GRATUIT - inscriptions sur le site internet de la Ville (inscription à la séance).



TREMPIN VERS L'EMPLOI

Le dispositif « Tremplin Vers l'emploi » permet aux Madeleinois âgés de 18 à 25 ans, qui n'ont pas de travail et ne suivent pas d'études, d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois, au sein des services municipaux.

En plus de vivre une expérience professionnelle, les jeunes se familiarisent avec le monde du travail et découvrent un métier. Les missions proposées concernent les services techniques (peinture, maçonnerie, plomberie, menuiserie...) et le service entretien/ATSEM.



BAFA/BAFD

Le PIJ vous accompagne dans le financement et l'affectation des formations d'animateur (BAFA) ou de directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (BAFD).

En contrepartie d'une mission de bénévolat dans les accueils de loisirs d'été, la Ville finance une partie de la formation BAFA des futurs animateurs, puis se charge de leur trouver un stage pratique. Une fois le diplôme en poche, la Ville apporte le même accompagnement pour la formation BAFD.



ARGENT DE POCHE

Le dispositif « Argent de poche » s'adresse à tous les Madeleinois de 16 et 17 ans. En contrepartie de petites missions (inventaire, archivage, décoration, amélioration du cadre de vie...) d'une durée de 3h30 au sein des services municipaux, les jeunes bénéficient d'une gratification de 30€ (15€ en espèces + 15€ en carte cadeau).

Les prochaines missions se dérouleront durant les vacances d'automne. Les inscriptions ont lieu du 1^{er} au 30 septembre.

POINT INFORMATION JEUNESSE : 12 rue du Moulin / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr / 03 28 52 66 90.

Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour découvrir tous les dispositifs proposés par le PIJ, rubrique « au quotidien ».

POUR LES JEUNES PARENTS !

INITIATION DÉCOUVERTE YOGA POST NATAL

Le PIJ propose ponctuellement aux jeunes mamans 7 créneaux d'ateliers d'initiation gratuits au yoga post natal (sans limite d'âge). Au programme de cette initiation découverte : reprise progressive d'une pratique physique en douceur afin de retrouver tonus, mobilité et confiance en soi, dans la bienveillance. **Dates : les samedis 16 et 24 septembre, 15 et 22 octobre, 19 novembre, 3 et 10 décembre. De 9h à 10h30, petite salle Gantois, rue du Parc (accès depuis la rue de Flandre). GRATUIT - inscriptions sur le site internet de la Ville (inscription à la séance).**

INITIATION DÉCOUVERTE YOGA PARENT/ENFANT

Découvrez de façon ludique, le yoga bébé et le massage des tout petits, lors de 2 ateliers d'initiation gratuits proposés ponctuellement par le PIJ. Ces derniers se composeront de comptines et d'histoires tactiles et se termineront pas des câlins en musique. Le parent participant réalisera certaines postures avec le bébé et lui fera des massages, des étirements ainsi que divers stimulations. **Dates : mercredis 12 octobre et 7 décembre. De 10h à 11h30, petite salle Gantois, rue du Parc (accès depuis la rue de Flandre). GRATUIT - inscriptions sur le site internet de la Ville.**

CENTRE MOULIN ADOS

Fermé du 29 août au 13 septembre, le Centre Moulin Ados reprend ses horaires habituels dès le 14 septembre. Le Centre accueille les adolescents madeleinois sur le temps périscolaire, durant les vacances et propose des séjours. Dossier d'inscription à retrouver sur le site internet de la Ville.

CMA : 03 28 52 60 08 / centre-moulin@ville-lamadeleine.fr / 10 rue du Moulin



LA CLOCHE DE LA RENTRÉE A SONNÉ !



La Madeleine
Roche de tout, proche de tous !

Accueils périscolaires et de loisirs du mercredi, du matin et du soir mais aussi des vacances... Retrouvez toutes les informations ainsi que les modalités pratiques, dans le guide de la rentrée distribué dans les écoles madeleinoises, sur le site internet de la Ville ou via le Portail Famille (accessible depuis le site internet).

Une question, un doute ? Le service Famille-Enfance-École se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

> service-famille@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 93

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville s'est engagée pour favoriser l'accueil des enfants présentant des besoins particuliers. Dans ce cadre, les responsables, les encadrants des accueils périscolaires, ainsi que les ATSEM ont récemment participé à une session de sensibilisation afin de mieux connaître les types de handicap et de s'approprier les outils et méthodes contribuant à l'inclusion des enfants (dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Ressource Handicap porté par la CAF et l'association les Papillons blancs). Depuis cet été, la Ville a également procédé au recrutement d'animateurs qualifiés dédiés à l'encadrement individuel des enfants ayant des besoins spécifiques. Cet accompagnement sera de nouveau proposé lors des accueils de loisirs.

3 QUESTIONS À VIOLETTE MASSIET-ZIELINSKI, ADJOINTE AUX ÉCOLES

Quelles sont les mesures de carte scolaire en cette rentrée ?

Ce sont deux nouvelles classes qui ont pu être ouvertes, après décision des autorités académiques et en accord avec Monsieur le Maire, ce dont chacun se réjouit.

L'école Gaston Leclercq passe ainsi de 4 à 5 classes, tandis que l'école élémentaire Kléber compte désormais 8 classes (dont 1 ULIS - Unité Locale d'Inclusion Scolaire).

Les services municipaux ont accompagné les équipes enseignantes de ces écoles, afin d'adapter et aménager les locaux, pour que les élèves y soient accueillis dans les meilleures conditions au plan pédagogique et matériel.

La Ville a-t-elle procédé à une révision de la sectorisation ?

L'objectif étant de maintenir dans les écoles des effectifs équilibrés, le territoire de la commune est sectorisé, c'est-à-dire que l'école de rattachement dépend de l'adresse

d'habitation.

Cette sectorisation est réexaminée à chaque mandat municipal, afin de répartir les élèves entre les écoles de manière optimale, répartition qui, parfois, doit être adaptée pour tenir compte des évolutions démographiques et urbaines.

La dernière révision de la sectorisation date de décembre 2016, et en raison de la crise sanitaire, afin de ne pas perturber les familles, le réexamen de la sectorisation a été repoussé à 2023. Les services travailleront sur un projet visant à maintenir des effectifs cohérents et équilibrés dans chacune des écoles publiques de la Ville en concertation avec L'Éducation Nationale (Inspection et Directeurs d'écoles).

La Ville est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique, comment se traduit-elle dans les écoles ?

Cette démarche est pluridirectionnelle.



Violette Massiet-Zielinski, Adjointe aux Écoles, remettant les livres « Tous citoyens » aux élèves de CM2 des écoles madeleinoises.

Tout d'abord, la Ville investit au niveau des bâtiments afin d'améliorer les performances thermiques en terme d'isolation et afin de réaliser des économies d'énergie et de ressources (ampoules LED, chasses d'eau économiques, panneaux photovoltaïques, etc.).

À titre d'exemple, un diagnostic des bâtiments de l'école Victor Hugo a répertorié ces derniers comme étant très énergivores. La Ville a donc décidé d'agir en incluant ces bâtiments dans le projet municipal SOLAMAD. L'école a ainsi bénéficié de la pose de panneaux photovoltaïques et d'une isolation par l'extérieur.

L'année scolaire qui s'annonce verra également se concrétiser plusieurs


projets de végétalisation des cours d'écoles afin de lutter contre les îlots de chaleur, mais aussi de favoriser la biodiversité. Afin de les sensibiliser au tri des déchets, les classes seront pourvues de nouvelles poubelles comportant des couvercles de couleur, facilitant ainsi la mise en œuvre du tri. Pour ce qui relève de la lutte contre le gaspillage alimentaire, également en liaison avec la thématique des déchets, et donc de la préservation de la planète, les déchets issus des repas de cantine seront, dès la rentrée, collectés, traités et valorisés sous forme de compost par une entreprise locale spécialisée.



C'EST LA RENTRÉE POUR LES ÂÎNÉS AUSSI !

Les activités hebdomadaires à destination des aînés (remise en forme : gym'séniors, Tai-Chi, marche nordique, randonnée / loisirs : ateliers mémoire, tricot, couture, broderie / ateliers jardin pédagogique) reprennent dès le lundi 12 septembre.

En complément, la Ville propose à ses séniors d'autres rendez-vous :

 • **Spectacle humoristique et chantant en Ch'ti par Patrick Collon**, mercredi 14 septembre de 14h30 à 16h30, Auditorium de la Médiathèque (72 rue Gambetta).



• **Jeux anciens**, mercredi 21 septembre de 14h à 16h, salle Malraux (rue Guynemer).



• **Pétanque**, mercredi 28 septembre de 10h à 11h45, stade Carpentier (rue Godefroy)



• **Ciné-soupe**, mercredi 12 octobre de 11h à 12h30, Chaufferie Huet (26 rue du Pré Catalan).

Renseignements et inscriptions gratuites auprès du service aînés : 03 20 12 21 62.

Au programme de la SEMAINE BLEUE !

Organisée chaque année durant le mois d'octobre, la semaine bleue est un temps dédié aux aînés, permettant de porter un autre regard sur les séniors.

Cet évènement dont la thématique 2022 est « changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues », est l'occasion pour les acteurs qui travaillent auprès des aînés, d'organiser des animations permettant de créer des liens.

ET VOICI LE PROGRAMME À LA MADELEINE ! :

 • **Défis « AÎNÉ'rgiques »**, mardi 4 octobre de 14h à 17h30, salle Romarin (90 rue Paul Doumer).

Les aînés de La Madeleine, Marquette-lez-Lille, Wambrechies et Saint André-lez-Lille s'affronteront lors de défis, pour ramener la coupe à la maison ! Venez jouer ou encourager votre équipe !

Informations et inscriptions gratuites du 12 au 23 septembre auprès du service aînés : 03 20 12 21 62.



• **Spectacle « Madame Reine »**, mercredi 5 octobre à 14h30 (ouverture des portes dès 14h), Chaufferie Huet (26 rue du Pré Catalan).

Spectacle humoristique de sensibilisation sur le sujet des chutes à domicile, en partenariat avec l'association SOLIHA.



• **Conférence « vieillir en pleine santé »**, jeudi 6 octobre à 14h, auditorium de la Médiathèque (72 rue Gambetta).

Conférence animée par Dalila Belkated-Cornil, naturopathe, en partenariat avec le CLIC Relais Autonomie.



• **Repas des aînés**, samedi 8 octobre de 12h à 18h, restaurant scolaire Kléber (89 rue Kléber).

Venez vous régaler, danser et chanter lors du repas des aînés, en présence de l'orchestre « Lilie et les gamins de Paris ». Offert par la Ville aux Madeleinois de plus de 65 ans.

(RE)DÉCOUVREZ LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité, vous propose de nombreux rendez-vous dédiés à la petite enfance :

• LES ATELIERS PARENT/ENFANT

Les ateliers parent/enfant sont l'occasion de partager un moment de plaisir hors du quotidien, avec son enfant :

- **ATELIER « CONTES EN CORPS »** (nouveau) : mercredi 7 septembre de 9h à 10h ou de 10h15 à 11h15. Karine Gouot, danseuse et comédienne, emmène parents et enfants dans un monde imaginaire, sensoriel, ludique, qui invite au mouvement et à l'émerveillement.

- **ATELIER « TATATOUM »** : mercredi 5 octobre de 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h. Laurent Lahaye, auteur, compositeur, interprète de chansons pour enfants, accordéoniste et psychomotricien propose un atelier participatif mêlant humour et plaisir.

• GROUPE D'ÉCHANGES AUTOUR DU « BURN-OUT PARENTAL », 13 SEPTEMBRE

Soirée sur le thème du « burn-out parental », afin d'explorer en groupe les effets, les causes ainsi que les pistes pour s'en préserver. **Mardi 13 septembre, de 19h à 21h, à la Maison de la Petite Enfance.**

• CINÉ-DÉBAT « LA DÉPRESSION POST-PARTUM », 4 OCTOBRE

Projection du film documentaire « J'ai mal à ma maternité » de Marie Betbèze et temps d'échange avec la pédopsychiatre Patricia Do Dang. **Mardi 4 octobre, de 19h30 à 21h30 à l'Auditorium de la Médiathèque.**

Maison de la Petite Enfance - 9 rue des Gantois - 03 20 12 21 67
maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr
INSCRIPTIONS GRATUITES AUX ÉVÈNEMENTS VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE, RUBRIQUE « AGENDA ».

Les inscriptions pour les colis de Noël à destination des aînés de 70 ans et plus se dérouleront les mercredis de 10h à 11h30 et les vendredis de 15h à 16h30, du 1^{er} au 31 octobre, au Foyer Dufour (177 rue du Général de Gaulle). Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE

DÉCOUVREZ LES AIDES PROPOSÉES

SOLIDARITÉS

Dédié à la solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine (CCAS) accompagne les Madeleinois qui rencontrent des difficultés.


CCAS :


03 20 51 16 98


1 rue des Gantois

Retrouvez toutes les aides détaillées sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr


BONS CHAUSSURES


 Participation financière à l'achat d'une paire de chaussures pour les enfants et adolescents scolarisés (de 3 à 16 ans).


 **Conditions :**
- être domiciliés à La Madeleine depuis 1 an minimum (au 1^{er} octobre 2022)
- avoir une moyenne de ressources égale ou inférieure à 423,75€ par personne et par mois.

 Dossier à retirer au CCAS jusqu'au 30 septembre.


CARTE SPORT CULTURE


 Carte destinée aux enfants de 3 à 16 ans, permettant d'obtenir une participation de 50€ ou 100€ aux frais d'inscription dans des structures sportives et culturelles et une réduction à la piscine municipale et au Conservatoire de Musique de La Madeleine


 **Conditions :**
- avoir un quotient familial (CAF) inférieur ou égal à 510€.

 Prise de contact à effectuer auprès du CCAS.

BONS D'ACHATS FÊTES DE FIN D'ANNÉE

 Bon d'achat attribué durant la période des fêtes de fin d'année, aux Madeleinois de 70 ans et plus ou des titulaires d'une carte d'invalidité / Carte Mobilité Inclusion.

 **Conditions :**
- habiter La Madeleine depuis un an minimum.
- être non imposable (impôts sur le revenu net avant correction, inférieur ou égal à 61€).

 Inscription au CCAS du 3 octobre au 15 novembre.

RÉSERVES FAIBLES



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

**DON DE SANG
14 ET 15 SEPTEMBRE**

Et si le temps d'une pause déjeuner, d'une matinée ou d'un après-midi, vous sauvez quelques vies ? Une collecte de sang est organisée **mercredi 14 et jeudi 15 septembre à la salle Moulin**, rue du Moulin. Prenez rendez-vous sur le site de l'Établissement Français du Sang pour réserver votre don !

> <https://dondesang.efs.sante.fr>

LES GILETS PARE-BALLES DONNÉS PAR LA VILLE, SONT BIEN ARRIVÉS EN UKRAINE

En mai dernier, la Ville de La Madeleine a remis d'anciens gilets pare-balles de la police municipale à l'association « Gilet Ukraine », afin de protéger les soignants et citoyens ukrainiens restés dans leur pays.

La Ville de Mykolaïv, située au Sud de l'Ukraine a réceptionné le matériel et en a équipé ses agents et les membres de la défense civile (photos ci-contre envoyées par la Municipalité ukrainienne).

En France, la réglementation impose que les gilets pare-balles des policiers municipaux soient renouvelés tous les 7 ans, même si ceux-ci sont encore en bon état. Plutôt que d'être jeté, le matériel défensif municipal vérifié et reconditionné, sert ainsi maintenant à protéger les Ukrainiens.



Remise de chèque le 11 juillet, en présence de Stéphanie Poullie, Adjointe déléguée aux Associations, Noé et ses parents, et des représentants de l'ASECM.

« NOÉ CUP » : QUAND LE SPORT RIME AVEC SOLIDARITÉ !

L'Association Sportive Éducative de La Madeleine (ASECM) a organisé le 30 avril dernier, un tournoi de futsal solidaire au complexe sportif du Romarin. Les participants volontaires se sont affrontés en équipe afin de soutenir Noé, atteint par le syndrome de Sturge Weber. Depuis, la totalité des bénéfices ont été remis au jeune madeleinois afin qu'il puisse s'acheter un vélo adapté à sa situation, ainsi qu'à l'association « LoisiPlus » qui œuvre en faveur des enfants porteurs d'un handicap.



- Actualisation du règlement d'attribution des aides municipales en matière de transition écologique

En plus de toutes les aides jusqu'à présent allouées, sont ajoutées l'installation d'une pompe à chaleur et de panneaux solaires en auto réhabilitation, la construction d'un composteur ou lombricomposteur, l'achat de vélo pour personne handicapée et d'une roue électrifiée, la réparation et la remise en état d'un vélo, l'achat d'un dispositif de marquage, de traçage, d'un système d'alarme, d'une puce de géolocalisation et d'un siège enfant. Par ailleurs, la prime pour la végétalisation de façade est doublée.

Adopté à l'unanimité



- Actualisation du règlement d'attribution d'une aide municipale pour la conversion au bioéthanol d'un véhicule

Désormais, l'aide municipale se monte à 25 % du coût d'installation par un installateur agréé, dans la limite de 250 € et sans condition de revenus. Cette aide municipale est cumulable avec l'aide régionale qui est, quant à elle, sous conditions de revenus.

Adopté à l'unanimité



APPEL AU DON D'ARCHIVES

Vous avez en votre possession des photos, des cartes postales, des documents... en lien avec la Ville de La Madeleine ?

Afin de constituer un fonds documentaire ouvert aux habitants, la Ville appelle au don d'archives.

Pour donner un document ou pour tout renseignement, contactez le service archives :

service-archives@
ville-lamadeleine.fr
03 20 12 44 42



- Rapport de la commission extra-municipale relative au projet de ferme urbaine

Composée d'élus municipaux, d'habitants et de personnes ressources, cette commission a mené durant plusieurs mois une réflexion collective sur le projet municipal de ferme urbaine en suggérant d'ancrer ce dernier sur les piliers « Nourrir » et « Transmettre ».

Le conseil municipal a unanimement pris acte de ce rapport.



- Collecte et valorisation des bio-déchets issus des repas des cantines

La Municipalité a décidé d'anticiper progressivement la législation en choisissant un traitement professionnel, adapté et local des biodéchets issus des cantines, via une collecte sur site et leur transformation en compost.

Adopté à l'unanimité



- Aide financière à l'acquisition et l'installation de dispositif de sécurisation électronique au sein des parkings collectifs privés

Cette aide a vocation à encourager le stationnement au sein des parkings collectifs privés afin de contribuer à alléger le stationnement sur l'espace public. Le montant de l'aide municipale représentera au maximum 50 % du dispositif installé par un professionnel, dans la limite de 900 €.

Adopté à l'unanimité



- Engagement d'une procédure de demande d'installation de radars pour lutter contre les excès de vitesse

Cette procédure s'inscrit dans le cadre à la fois de la loi relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration et de la volonté municipale d'apaiser la circulation automobile, en particulier là où des excès de vitesse intra-urbains sont constatés.

Adopté à l'unanimité



- Renouvellement de la convention de lutte contre l'évitement scolaire

Cette convention est passée entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales selon des modalités fixées par la Préfecture et l'Inspection d'Académie, pour la période 2022-2024.

Adopté à l'unanimité



- Actualisation de l'aide financière municipale relative à la lutte contre les vols de véhicules

En plus des aides jusqu'à présent allouées, sont ajoutées les aides à l'achat d'écrous antivols de roues et de jantes et au gravure de vitres.

Adopté à l'unanimité

PROTECTION DES VÉHICULES : DE NOUVELLES AIDES MUNICIPALES

Dans le cadre de son Schéma Local de Tranquillité Publique, la Municipalité a voté lors du dernier conseil municipal, l'extension des aides municipales en matière de prévention et de sécurité, afin de renforcer la sécurité des habitants et de leurs biens.

> PRIME POUR LA SÉCURISATION DES VÉHICULES

La Ville se mobilise afin d'accompagner les Madeleinois dans la prévention des vols de véhicules, en apportant une aide financière à l'achat d'antivols (volant, levier de

vitesse, pédale-volant, frein à main...) auxquels s'ajoutent depuis le 30 juin, les écrous antivols protégeant les roues et les jantes.

La Municipalité complète également ses aides en participant financièrement au gravage des vitres, moyen dissuasif, permettant de faciliter l'identification des véhicules motorisés lorsque ceux-ci sont déclarés volés.

Prévention et sécurité, transition écologique, déplacements doux... Retrouvez toutes les aides détaillées sur le site internet de la Ville, « Mes démarches ».

> PRIME POUR LA SÉCURISATION ÉLECTRONIQUE DES PARKINGS COLLECTIFS PRIVÉS

Afin d'aider financièrement les propriétaires ou syndicats de copropriétaires qui souhaitent installer des alarmes au sein des parkings collectifs privés, le Conseil Municipal a voté la création d'une nouvelle prime.



NOUVEAUX MADELEINOIS

Bienvenue à La Madeleine !

Comme chaque année, la Ville de La Madeleine accueille ses nouveaux habitants, lors d'une cérémonie de bienvenue, organisée en partenariat avec le Syndicat d'Initiative.

Ce temps fort est l'occasion de se rencontrer et d'échanger, mais aussi de découvrir :

- les activités sportives, culturelles et les nombreuses animations organisées à La Madeleine.
- les associations madeleinoises.
- la diversité des commerces.
- les équipements municipaux.

- les parcs et jardins de la ville.
- les aides municipales à destination des madeleinois.

L'essentiel en somme pour débiter sa nouvelle vie dans sa nouvelle ville !

La cérémonie se déroulera à l'Hôtel de Ville, le vendredi 14 octobre.

Inscrivez-vous au préalable en ligne sur le site internet de la Ville jusqu'au 7 octobre (rubrique « mes démarches », « Autres démarches »).

MARCHEZ ET RE(DÉCOUVREZ) LA MADELEINE LORS DES BALADES URBAINES

Depuis 2016, la Ville propose aux Madeleinois la découverte de ses différents quartiers dans le cadre de balades urbaines. L'occasion de (re)découvrir un quartier sous toutes ses caractéristiques, d'apprécier ses points forts, ses mutations, mais aussi de recenser d'éventuelles problématiques. Organisée le samedi matin, chaque balade urbaine est l'occasion d'un temps d'échanges participatif, convivial et constructif !

Consultez le site internet de la Ville, votre magazine (encart « rendez-vous citoyens » ci-dessous) ou les réseaux sociaux de la Ville, afin de connaître les dates de ces rendez-vous participatifs, le quartier concerné et le lieu de départ. **Rendez-vous devant l'hôtel de Ville le samedi 10 septembre à 9h pour la prochaine balade urbaine qui parcourt le quartier de la Mairie.**



Balade urbaine dans le quartier du Romarin, en compagnie de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

BUDGET PARTICIPATIF BIENTÔT VOS VOTES !

Lancée depuis le 15 mai, la phase de dépôt des projets du budget participatif s'est clôturée cet été. Les projets déposés sont actuellement en cours d'étude de faisabilité.

ÉTAPE 2

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Jusqu'à octobre

ÉTAPE 3

VOTE DES HABITANTS

De mi-octobre à novembre

ÉTAPE 4

ANNONCE DES PROJETS LAURÉATS

Décembre 2022

Les projets éligibles seront soumis à votre vote dès la mi-octobre. Vous pourrez voter :

via le site internet du budget participatif :

budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr



- à l'aide des urnes prévues à cet effet, lors de la permanence qui se tiendra à la **Médiathèque le samedi 12 novembre.**

Plus d'informations à venir dans notre prochaine édition, sur le site internet de la Ville ainsi que ses réseaux sociaux.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 10 septembre à 9h
Balade urbaine dans le quartier de la Mairie
Rendez-vous devant la Mairie.

Vendredi 16 septembre
Permanence de M. le Maire
De 17h à 19h à la Mairie.

Samedi 24 septembre à 10h
Chantier citoyen
Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville, rue du Général de Gaulle.

Dimanche 25 septembre à 11h
Hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives
Dépôt de gerbes au Monument aux Morts Parc de Lattre de Tassigny,

avec la participation des porte-drapeaux des associations madeleinoises.

Vendredi 30 septembre
Tchat en ligne avec M. le Maire
À 18h30 sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 19 octobre
Conseil municipal
À 18h15 salle du Conseil à la Mairie et retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

C'EST HEXA !

Vos cosmétiques «Made in France», naturels et bio



Passionnée par l'univers des cosmétiques, Alexine Pahaut en utilise au quotidien. Souhaitant acheter des produits d'hygiène et de beauté sains, fabriqués en France, respectueux des Hommes et de la nature, pour elle mais aussi pour sa fille, la

Madeleinoise consacre beaucoup de temps à chercher, vérifier la composition des produits, via les différents sites internet des marques. Une idée lui vient alors en tête : créer un site qui regroupe tous les produits qu'elle affectionne, confectionnés par des

marques artisanales françaises, avec lesquelles elle partage les mêmes valeurs. Alexine mûrit son projet en parallèle de son activité professionnelle dans la communication digitale, au sein d'une entreprise de la grande distribution. Début 2021, elle quitte son poste pour se consacrer à plein temps à sa nouvelle activité, c'est ainsi que « C'est Hexa » est né !

Pour mener à bien cette nouvelle aventure qui redonne un sens à son quotidien, Alexine a suivi une formation dédiée à la création d'entreprise. Elle nomme cette dernière « C'est Hexa » en clin d'œil à « l'hexagone », rappel du savoir-faire français, ainsi qu'à « exact » en écho à l'une de ses valeurs phares : la transparence. Sur son site, Alexine vous propose une offre de produits de qualité sélectionnée avec soin et expertise, à destination de toute la famille, pour tous les

types de peaux et toutes les envies ! Vous avez craqué pour vos nouveaux produits préférés ? Alexine se chargera de vous les envoyer en mettant beaucoup d'amour dans votre colis... mais 0% de plastique ! Les cartons sont recyclables et fabriqués avec au moins 70% de papiers recyclés, les particules de calage sont 100% naturelles à base d'amidon biodégradable et le papier bulle est écologique.

Zéro blabla sur C'est Hexa, uniquement de la confiance ! Découvrez des « produits de qualité, défendant des valeurs éthiques et environnementales, qui sentent bon, sont beaux et efficaces... que demander de plus ? »

C'EST HEXA
<https://cest-hexa.fr>
Facebook / Instagram
cesthexa@gmail.com

SUPER U RECRUTE !

En 2023, un magasin Super U, ouvrira ses portes à La Madeleine, rue Gustave Scrive.

Le supermarché entame d'ores et déjà une 1^{ère} phase de recrutement concernant les métiers de bouche : boulangers, bouchers, charcutiers, cuisiniers, fromagers, poissonniers, vendeurs.

Vous êtes intéressés ? Participez à la **réunion d'informa-**

tion le 10 octobre, de 14h à 16h à la salle Moulin (10 rue du Moulin).

Inscrivez-vous au préalable par mail à :
> superu.lamadeleine.recrutement@gmail.com
> ou au 06 88 25 79 22.

D'autres réunions seront organisées concernant le recrutement des autres postes proposés par le magasin.



« BIEN CHEZ SOI » : DES ATELIERS POUR LES AÎNÉS !



Comment adapter son logement lorsque l'on vieillit ?
Comment aménager son domicile pour pouvoir y rester ?

Afin de répondre à toutes ces questions, la Ville de La Madeleine propose des ateliers « Bien chez soi », en partenariat avec l'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat).

Ces séances de prévention sont destinées à améliorer la qualité de vie des retraités et à leur fournir des conseils sur l'adaptation de leur logement.

● **Comment bien aménager son logement pour éviter les chutes ? Jeudi 13 octobre 10h-12h**

● **Se faciliter la vie avec des aides techniques. Jeudi 20 octobre 10h-12h**

● **Conseils et financement pour adapter son logement. Jeudi 27 octobre 10h-12h**

GRATUIT - Château Dufour (177 rue du Général de Gaulle). Inscriptions sur le site internet de la Ville. Renseignements : 03 20 12 79 80

Povera Slowdesign

« transforme l'ordinaire ! »

Vous l'avez peut-être déjà croisée à la Chaufferie Huët lors du salon des artistes madeleinois, ou au marché des artistes et artisans locaux... Hélène Verhelle, alias « Poveraslow design », transforme l'ordinaire et redonne vie à la matière !

Originnaire du Nord, Hélène y a étudié le design et la photographie de mode, puis a poursuivi ses études à Lyon, dans le domaine du design textile. Exploratrice et touche à tout, la jeune femme a également réalisé un semestre à l'Académie des Beaux-Arts de Rome, avant de conclure son parcours étudiant par une année de stratégie du design à Paris, durant laquelle elle travaille dans une maison française en tant que styliste graphiste. C'est en parallèle de son activité professionnelle que la jeune artiste mûrit un projet qu'elle a en tête depuis quelques années : créer des

accessoires modes et maison à partir de matières « prêtes à jeter ».

Hélène crée alors sa marque « Povera Slowdesign » inspirée du mouvement artistique italien « arte povera », qui consiste à transformer des résidus pour leur donner de la valeur. Intéressée par la matière des collants et partant du constat que ces derniers ne sont pas recyclés, la jeune femme les récupère, les collecte, les nettoie, les trie, les découpe, puis les transforme en jolis accessoires. Rien ne se perd, tout se transforme ! Une borne pour déposer des collants usagés est d'ailleurs installée à La BoKalista, épicerie Vrac madeleinoise située au 47 rue Pasteur.

Pour s'aider dans ses réalisations, Hélène a créé une machine sur mesure, qui découpe les collants en rubans pour en faire des bobines, et a ainsi développé le premier tissu fait



à partir de collants (le « slowtex »). Revenue dans son Nord natal et installée à La Madeleine, Hélène vous propose sur son site internet des « créations » (accessoires fait main en collants surcyclés), des « métamorphoses » (pièces uniques et artistiques durables en collants surcyclés), mais aussi une « slow papeterie » (des illustrations joyeuses, soucieuses de l'environnement), le tout réalisé avec passion, en direct de son atelier madeleinois.

Animée par la volonté de changer les

regards sur les matières, de « transformer des déchets délaissés en objets durables et désirables », Hélène réalise également des ateliers créatifs dans les écoles madeleinoises et anime des workshops. Elle aime transmettre, enseigner, discuter et surtout « faire danser les doigts » !

POVERA SLOWDESIGN

18 rue Roger Salengro

Facebook / Instagram / LinkedIn

09 84 38 63 58

contact@povera-slowdesign.com

MARCHÉ DES ARTISTES ET ARTISANS RDV LE 25 SEPTEMBRE

La Ville vous donne rendez-vous le **dimanche 25 septembre de 10h à 14h sur la place du marché** pour la dernière édition du marché des artistes et artisans locaux de l'année 2022 ! Gourmandises cuisinées avec amour, bijoux et accessoires confectionnés avec créativité, œuvres d'art, papeterie... Flânez et partez à la découverte des créations ! Un espace de convivialité permettra de déguster sur place les produits du marché, tandis que l'animation musicale sera assurée par le groupe « Les Bals à Blanck ».



Prix du commerce 2022

LES COMMERÇANTS MADELEINOIS ONT DU TALENT !

Afin de mettre en valeur le savoir-faire de ses nombreux commerces de proximité, la Ville de La Madeleine organise annuellement les « Prix du Commerce ».

Les commerçants, artisans, chefs d'entreprise madeleinois participants peuvent ainsi obtenir des prix dans 4 catégories.

Retrouvez le règlement complet sur le site internet de la Ville, rubrique « Ma Ville », « Commerces ». Candidatez auprès du service commerce : service-commerce@ville-lamadeleine.fr 03 20 12 79 73



● Prix « C'MADEleinois »

Ce prix valorise le savoir-faire artisanal local, ce qui est fabriqué ou assemblé à

La Madeleine et participe au dynamisme économique du territoire.



● Prix « Développement durable »

Les critères suivants sont pris en compte :

- fabrication/vente de produits respectueux de l'environnement.
- proposition/vente de services sur la thématique du Développement Durable.
- Intégration d'une politique de Développement Durable dans la gestion des infrastructures.

- choix de circuits-courts
- aménagement de locaux intégrant des matériaux et équipements respectueux de l'environnement.



● Prix « Initiative »

Ce prix récompense les concepts novateurs. Exemple : développement d'un concept au sein du commerce, dans son accueil ou son service...



● Prix « Originalité »

L'appréciation de cette notion porte notamment sur :

- l'activité du commerce.
- la méthode de ventes.
- les procédés utilisés en matière de communication.

GRANDE TABLÉE DES CHEFS

Le **samedi 17 septembre**, l'UCAP, Union des Commerçants de la Madeleine vous donne rendez-vous **sur la place du marché de 11h à 15h** pour la « grande tablée des chefs ». Faites une pause dans votre programme des Journées du Patrimoine (voir programme en page 16) et régalez-vous avec les savoureux plats concoctés par vos restaurateurs madeleinois ! Un concours de la « meilleure bouchée apéritive » sera organisé.



SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Caserne des pompiers

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
De 10h à 12H et de 14h à 17H (accès libre)

Au programme :

- visite de la caserne des pompiers.
- expositions de photographies, casques anciens, uniformes.
- découverte d'un camion de pompier.
- parcours sportif pour les enfants avec remise de diplôme.
- mise en situation et prévention pour informer les plus jeunes : incendie, risques domestiques...
- initiation aux premiers secours.

151 rue Jeanne Maillotte - renseignements au 03 20 21 95 50



Balade à vélo



SAMEDI 17 SEPTEMBRE
DÉPART 11H15 DE LA MAIRIE

Balade à vélo à la découverte de la ville de La Madeleine, sur le thème du patrimoine et de l'architecture durable. Chaque cycliste se verra remettre un gilet fluorescent.

Inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville, renseignements auprès du service urbanisme au 03 20 12 79 82.

Conservatoire de Musique

SAMEDI 17 SEPTEMBRE
- DE 14H À 15H30

Visite et parcours découverte d'une sélection d'instruments enseignés et des pratiques musicales collectives proposées par le Conservatoire.

- À 15H45

Moment musical avec l'ensemble instrumental.

Inscriptions auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23 ou à conservatoire@ville-lamadeleine.fr



Hôtel de Ville

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

> Découverte de l'Hôtel de Ville : visite guidée par Monsieur le Maire

Horaires : 10h / 10h30 / 11h / 11h30

Durée : environ 20 minutes

DU LUNDI 12 AU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

> Exposition au service urbanisme

Exposition sur l'histoire de la Ville, le patrimoine public et privé.

Du 12 au 17 septembre aux horaires de la Mairie et dimanche 18 septembre matin lors des visites de l'Hôtel de Ville (voir ci-dessus).



LES PARCS ET JARDINS MADELEINOIS

sont en fête le dimanche 18 septembre !

Comme l'année dernière, de nombreuses animations mettront nos « jardins en fête » en cette rentrée scolaire ! Rendez-vous le dimanche 18 septembre dans les parcs et jardins de La Madeleine pour rire, vous amuser, faire du sport, lire, découvrir des animaux et bien d'autres surprises !

> PARC ANNE FRANK (rue du Maréchal Foch)

- Atelier self-défense à partir de 13 ans, mixte, entrée libre de 14h à 17h.

> JARDIN PÉDAGOGIQUE (15 rue Carnot)

- Animations et jeux pour les petits de 1 à 3 ans, de 9h à 12h.
- Atelier composteur collectif et plantation, de 9h à 12h.

> JARDIN DES 4 SAISONS (31 rue du Général Koenig)

- Ateliers sportifs de 14h30 à 17h30 (tir à l'arc ventouse, cirque, multisports...)

> PARC MALRAUX (rue Guynemer)

De 10h à 18h :

- présence de la ferme pédagogique et ses animaux, découverte du poulailler associatif et des abeilles madeleinoises.

- Concert des musiciens les « Bals à Blanck » et de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine (à 15h).

> PARC SAINT VITAL (2 clos Saint-Vital)

- Animations en rapport avec le cirque qui raviront petits et grands, proposées par le Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme (CRAC), de 15h à 17h.

> SQUARE DU TISSAGE (rue du Tissage)

- Libre découverte d'artistes madeleinois installés dans le

parc de 14h à 17h. Observez-les peindre, dessiner et échangez avec eux !

> JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE (72 rue Gambetta, entrée à droite de l'établissement municipal)

- Lecture à voix haute de 10h à 12h, à destination des enfants.

- Activités manuelles à partir d'éléments naturels issus du jardin, dès 3 ans.

> PARC BOTANIQUE (1-23 rue Gay Lussac)

- Découverte du Tai Chi (discipline corporelle relevant de la Médecine traditionnelle chinoise) avec une initiation menée par Christophe Bertrand, de 15h à 17h (séances de 20 minutes).

- Parcours de mini-golf de 14h à 18h.

> PARC DE TASSIGNY (160 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE)

- Après-midi jeux encadré par le Centre social ACoLJJAQ de 14h à 17h (échasses urbaines, hoverboards, jeux de kermesse).

- ateliers sur la thématique des mobilités douces de 15h à 18h (en présence de la Métropole Européenne de Lille pour un jeu quizz / l'association ADAV - Droit au Vélo pour une sensibilisation sur la sécurité en ville / l'association Bicycl'Up pour un atelier marquage et réparation de vélos / l'entreprise madeleinoise Family Cargo pour une présentation et pourquoi pas, un essai du vélo cargo).

> PARC ALPHONSE JUIN (33 RUE GAMBETTA)

- Venez à la rencontre des poneys, caressez-les, nourrissez-les et promenez-vous avec eux, de 10h à 12h et de 14h à 18h.



LE CIRQUE FAIT SON RETOUR !

Le cirque Achille Zavatta s'installera à La Madeleine le week-end des 1^{er} et 2 octobre. Sous la direction de Teddy Dubois, jongleurs, acrobates, clowns, contorsionnistes, magiciens vous donnent rendez-vous. Les achats s'effectuent sur place.

Tarifs : 5 et 10 €, en gradins de côté, 10 et 15 € en gradins de face, 15 et 20 € en loges. Renseignements au 06 61 02 19 74.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville.

BLOC-NOTES

Les RDV du CAFA :

- Dimanche 27 novembre

Déjeuner Spectacle : le K-Kabaret à Reims

Repas spectacle

- Jeudi 4 mai

Journée à Charleville-Mézières

- Jeudi 15 juin

Journée à Durbuy

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66.

Les RDV du SI :

- Vendredi 23 septembre

Journée « maritime »

Visite guidée le matin de l'espace Tourville (où se construit le Jean Bart) à Gravelines. Déjeuner à Dunkerque et visite du trois-mâts Duchesse Anne et du bateau feu Sandettié.

- Mercredi 5 octobre

Après-midi à Tourcoing

Visite guidée du jardin botanique et de la serre tropicale, suivie d'une partie de Bourle.

Renseignements et inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

VOS RDV VIDE-GRENIERS

> DIMANCHE 11 SEPTEMBRE :

Vide-grenier solidaire de l'association Oxygène. De 8h à 16h sur la place du marché.

> DIMANCHE 16 OCTOBRE :

Vide-grenier solidaire brocante, organisé par l'Association Sportive Éducative et Culturelle de La Madeleine (ASECM). De 13h30 à 17h30 au Complexe Sportif du Romarin (60 rue Paul Doumer). Petite restauration sur place.

Inscriptions réservées aux particuliers, le samedi 1er octobre de 9h30 à 13h30 au Centre Social ACoLJJAQ (70 rue de Berkem). 6 euros les 4 mètres. Renseignements au 06 08 31 87 30.

LA CHAUFFERIE HUET, RÉCOMPENSÉE POUR SA RÉNOVATION EXCEPTIONNELLE !

Pour son 1^{er} anniversaire, la Chaufferie Huet, nouvelle salle culturelle polyvalente madeleinoise a été distinguée par l'attribution « Prix Départemental 2022 » des « Rubans du Patrimoine » !

« Les Rubans du Patrimoine » récompense les communes qui se sont engagées dans des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. En 2022, le jury de ce concours a tenu à saluer la réhabilitation de cette ancienne Chaufferie d'usine textile, rénovée en salle culturelle polyvalente, dont l'architect-

ture, mélange harmonieux entre l'industriel et le contemporain, fait écho à l'âme historique du lieu. Ce prix complète le palmarès de la Ville de La Madeleine, déjà lauréate de la distinction des « Rubans du Patrimoine » pour la réhabilitation d'une ancienne usine textile, devenue le Centre de Culture et d'Animation (CCA), Le Millénaire, situé rue Saint Joseph.

Découvrez l'histoire de la Chaufferie Huet détaillée, ainsi que les événements qui s'y déroulent, régulièrement mis à jour sur son site :
> chaufferiehuet.ville-lamadeleine.fr



La Ville vous donne rendez-vous courant septembre pour découvrir la programmation culturelle du prochain semestre, dans la plaquette culturelle, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres mais aussi via les supports municipaux de communication.

« BARAQUÉ », CONCERT PARTICIPATIF lance la programmation culturelle !

Sortez vos shorts et vos baskets, préparez votre voix... Baraqué vous propose de partager une expérience unique ! Quatre musiciens et une coach de fitness montent ensemble sur scène et vous embarquent dans un véritable « bal de sport ». Un spectacle participatif qui se transforme rapidement en séance de fitness collective et rock n'roll, interrogeant au passage le culte du corps et la notion d'effort tellement valorisée dans nos sociétés.

Entre sueur et réflexion, Baraqué deviendra vite votre salle de sport préférée !

Production : L'Orange fluo / Compagnie l'Ours à pied »

INFORMATIONS PRATIQUES

SAMEDI 24 SEPTEMBRE - 18h30

Durée : 1h de spectacle / 550 Kcal, suivi du « Baraqué Club House » (1h de DJ set).

À partir de 7 ans

Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan.

Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville ou de la Chaufferie Huet.



LA MÉDIATHÈQUE FAIT SA RENTRÉE !

> **LES MOTS PARTAGÉS - COMITÉ DE LECTURE ADULTE**
Samedi 17 septembre de 10h30 à 12h

Le rendez-vous convivial du comité de lecture madeleinois : venez échanger vos coups de cœur !
À partir de 14 ans.

> **ATELIERS BOTANIKES DE LA MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS**
Samedis 1^{er} et 8 octobre

Au cours de ces 2 ateliers, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), emmènera les participants à la découverte des espèces végétales ou animales présentes dans le jardin de la Médiathèque. Une fois identifiées, ces dernières seront le point de départ d'un atelier d'écriture dont l'objectif est de nourrir un abécédaire collectif. Ateliers à partir de 10 ans, inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville.

> **EXPOSITION PHOTO DE PATRICE DION**
Du samedi 1^{er} au samedi 29 octobre

Sur des feuilles de catalpa, d'amarante, d'albivia, de

vigne et même de courgette ou d'aubergine, les photographies de Patrice Dion sont révélées grâce à la simple action du soleil et de la chlorophylle. Les photographies sont issues de la série et du livre éponyme « Pan », du photographe.

En partenariat avec les éditions Light Motiv.

> **NUIT DES BIBLIOTHÈQUES 2022**
Vendredi 14 et samedi 15 octobre

Programme complet à retrouver sur le site internet de la Médiathèque ou de la Ville. Entrée libre ou sur inscriptions selon les événements.



Jardin de la Médiathèque

QUARTIER LIBRE SUR LE GRAND BOULEVARD

À vélos, trottinettes, rollers, en skate, à pied... profitez du Grand Boulevard et ses mini-tunnels sans voiture, de La Madeleine à Marcq-en-Barœul, le **dimanche 2 octobre de 9h à 13h !**



POURSUITE DU PLAN DE PROPRETÉ À LA MADELEINE

CADRE
DE
VILLE

La Ville de La Madeleine s'attache à œuvrer au quotidien en faveur d'un cadre de vie propre et agréable. Dans ce cadre et depuis janvier 2021, la Municipalité a signé un contrat de propreté avec l'entreprise SUEZ, basé sur une nouvelle approche : l'obligation de résultats. Cette nouvelle démarche vise à augmenter la performance du nettoyage à travers une gestion optimale des moyens disponibles et des besoins. Il s'agit notamment d'intervenir au bon endroit au bon moment, tout en assurant une gestion intelligente du nettoyage sur l'ensemble du territoire communal. Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place permettant d'assurer une meilleure remontée des alertes, une plus grande réactivité d'intervention et une meilleure traçabilité.

SCANNEZ ET DÉCLENCHÉZ L'INTERVENTION

> POUBELLES MUNICIPALES

Une poubelle est cassée ? Pleine ? Vous y constatez un dépôt sauvage ? Scannez son QR code avec votre téléphone et indiquez l'anomalie. Une alerte est directement envoyée au prestataire.



> CANIPOCHES

Un distributeur de sachets pour déjections canines est vide ? Scannez-le pour enclencher une recharge rapide !

DU MATÉRIEL ADAPTÉ

Au quotidien, les agents sont équipés d'un matériel innovant afin de mener à bien leur mission de nettoyage de la ville : des aspirateurs urbains, une trottinette conçue sur mesure adaptée à la collecte des déchets urbains, un mini-camion plateau, un Goupil (voiturette conçue spécialement pour la profession), ainsi que des Gluttons (aspirateurs à débris avec nettoyeur à haute pression).



CENDRIERS URBAINS

Dans le cadre de son Plan de Propreté, la Ville a expérimenté en 2019, l'installation d'un cendrier urbain, dont les mégots récoltés sont envoyés dans une usine spécialisée, afin d'être recyclés puis transformés en mobilier urbain. Depuis, une dizaine d'autres cendriers ont été déployés. La Ville propose également aux restaurateurs et cafés madeleinois d'en bénéficier gratuitement.



POUBELLES BI-COMPARTMENTÉES

Vous effectuez le tri sélectif dans votre habitation ? Appliquez aussi ce geste citoyen dans l'espace public ! En 2021, 6 poubelles bi-compartmentées (côté jaune : déchets recyclables / vert : déchets non recyclables) ont été installées à titre expérimental dans le Parc Malraux et le square Fichaux. Actuellement, une soixantaine de nouvelles poubelles sont en cours d'installation dans l'ensemble des parcs et squares de La Madeleine, ainsi que sur la voirie.



ÇA ROULE POUR LA NOUVELLE STATION V'LILLE !

La nouvelle station V'Lille située Place de la Boucherie (à proximité de l'arrêt de bus) a été mise en service cet été. Cette dernière vient compléter les 10 stations présentes à La Madeleine, ce qui représente 208 vélos empruntables sur notre commune.

Dans le cadre de son schéma de verdissement, la Ville organise pour la 2^{ème} année consécutive, une opération « don d'arbres ». Jusqu'au 15 septembre, les Madeleinois intéressés par cette distribution peuvent se manifester sur le site internet de la Ville afin de recevoir gratuitement un arbre ou un arbuste.

TOUR DES

LES CHANTIERS ESTIVAUX À LA MADELEINE

La période estivale est propice aux petits et gros travaux dans les bâtiments publics de la Ville (écoles, salles de sport, équipements municipaux, espaces extérieurs...) Les entreprises et les services municipaux sont ainsi restés mobilisés cet été afin de réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration et de rénovation. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a réalisé le traditionnel tour des chantiers d'été de La Madeleine, en compagnie de Xavier Dewalle, directeur des services techniques.

ÉCOLES

Les vacances d'été sont toujours l'occasion pour la Ville d'effectuer des travaux dans les établissements scolaires. Cette année encore, ces travaux ont permis d'améliorer la performance thermique et l'isolation des bâtiments, avec à la clé un meilleur confort des écoliers, enseignants et agents municipaux, et la réalisation d'économies.



ÉCOLE ANNE FRANK

L'école **Anne Frank** a bénéficié de la réfection de la toiture du bâtiment des petites sections, sur lequel ont été installés des panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet municipal SOLAMAD.

Par ailleurs, les plaques de polycarbonate qui constituent les petits préaux devant les entrées des classes ont été remplacées, ainsi d'ailleurs qu'à l'école **d'Hallendre**.



ÉCOLE ANNE FRANK



ÉCOLE VICTOR HUGO

Dans la continuité des travaux engagés l'été dernier à l'école **Gaston Leclercq**, les faux-plafonds de deux classes et d'un dortoir ont été refaits avec des dalles de couleur intégrant un nouvel éclairage LED, moins énergivore.



ÉCOLE GASTON LECLERCQ

La toiture de l'école **Victor Hugo** a été entièrement refaite. La Ville y a installé des panneaux photovoltaïques dans le cadre du plan SOLAMAD. Dans un 2nd temps, le bâtiment a reçu une isolation par l'extérieur via des matériaux écologiques, étanches et résistants. Les élèves de l'école ont aussi été mis à contribution pour composer un visuel attrayant sur les façades du bâtiment. Quatre propositions ont ainsi été soumises au vote des élèves de Victor Hugo, des enseignants et du personnel municipal. Le bâtiment, datant des années 60, a ainsi été « relooké » à partir du choix sorti des urnes (les travaux sont maintenant terminés). Viendra prochainement la phase de végétalisation de la cour de récréation (ajout de 600 m² de végétation). Tous ces travaux illustrent la dynamique de transition écologique dans laquelle la Ville a décidé d'engager l'ensemble des établissements scolaires de la commune, l'école Victor Hugo faisant figure de « démonstrateur ».

CHANTIERS

> À l'**école Rostand**, les électriciens ont travaillé activement cet été au remplacement, dans toutes les classes, du système d'éclairage par des ampoules LED, poursuivant ainsi ce chantier déjà mené à bien dans les couloirs en 2021.

> Enfin, les **écoles maternelles Anne Frank, Gaston Leclercq et d'Hallendre** ont bénéficié cet été d'un câblage réseau, qui permettra un accès Internet filaire dans les classes.

L'installation dans les écoles du Moulin Alphonse Daudet et Courbet sera réalisée durant les vacances d'automne.

En-dehors de la période de vacances scolaires d'été, toutes les écoles bénéficient au long de l'année de travaux réguliers de maintenance des bâtiments, permettant d'améliorer les conditions d'accueil et le confort des élèves.

PISCINE MUNICIPALE



SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU DE LA PISCINE

Les systèmes « vieillissants » de filtration et de désinfection de l'eau de la piscine municipale ont été remplacés et optimisés.

Cette mise en normes du système de traitement d'eau permettra des économies de 15 000 euros par an sur les coûts de fonctionnement de l'équipement. Les travaux de conformité des installations de traitement d'eau reposent ainsi sur :

- un système de filtration à granulométrie plus fine, permettant d'obtenir une eau plus cristalline.
- des contrôleurs de débits.
- un système de gestion du chlore et du PH.
- un système qui assure l'hydraulicité de l'eau.



VESTIAIRES DE LA PISCINE

La fermeture de la piscine a également été l'occasion de redonner un coup de fraîcheur aux vestiaires et équipements.

PARC BONIFACE



PARC BONIFACE DERRIÈRE LA MÉDIATHÈQUE

Un nouveau parc a pris place derrière la Médiathèque municipale, dans lequel a notamment été plantée une nouvelle forêt urbaine.

L'appellation de ce nouvel espace vert fait écho à l'ancienne usine de tissage « André Boniface et cie » qui occupa le site jusqu'en 1954, date à laquelle la commune fit l'acquisition de ces terrains.

CRÈCHE LES MARMOTTES



CRÈCHE LES MARMOTTES

Un été actif pour les marmottes ! Cet été, des travaux ont été réalisés à la crèche « Les marmottes ». En parallèle d'une rénovation de la cour extérieure, un rafraîchissement intérieur a été réalisé (revêtement du sol, plan de travail et plan de change).

CHALLENGE « MAI À VÉLO »

La Madeleine, 2^{ème} sur le podium !

À l'occasion du challenge « mai à vélo » organisé par la Métropole Européenne de Lille, 2 335 cyclistes ont roulé pour la Ville de La Madeleine ! La Madeleine se classe ainsi en 2^{ème} position sur le podium des villes de moins de 30 000 habitants et 9^{ème} au classement national des collectivités. Au total, 186 827 km ont été parcourus en 1 mois, bravo à tous !



CHALLENGE « MOBILITÉS HAUTS-DE-FRANCE » :

en route !

Le challenge de la Mobilité se déroule du **lundi 19 au samedi 24 septembre** et vise à promouvoir les modes de transport alternatif à la voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, covoiturage... lors des trajets domicile-travail. Il s'agit d'un évènement gratuit, organisé à l'échelle régionale pour tous les établissements publics et privés de plus de 10 salariés. De nombreux lots sont à gagner ! Rejoignez le défi et inscrivez votre entreprise sur www.challenge-mobilite-hdf.fr



PROJET GRAND EURALILLE

donnez votre avis !

Afin de comprendre les raisons et les enjeux du projet « Grand Euralille », un dossier de concertation est à la disposition du public jusqu'au 1^{er} octobre, dans les mairies de La Madeleine, Lille, Lambersart, Saint-André-Lez-Lille, sur place à la Métropole Européenne de Lille ou via son site : participation.lillemetropole.fr/processes/concertationgrandeuralille

Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint à ce dossier. **Un atelier participatif en visioconférence se tiendra également le jeudi 15 septembre de 18h à 20h.** Les modalités de participation sont accessibles sur le site internet participation.lillemetropole.fr. Une restitution de la concertation aura lieu ultérieurement et sera partagée.



WORLD CLEANUP DAY

Participez au World Clean'Up, journée mondiale de nettoyage de la planète le samedi 17 septembre. Retrouvez toutes les informations, organisez une collecte, ou rejoignez-en une sur le site internet de l'évènement > worldcleanupday.fr

LUTTE CONTRE LA POLLUTION AUX PARTICULES FINES

Dans le cadre du plan communal madeleinois de lutte contre la pollution aux particules fines, **il est interdit à La Madeleine de laisser tourner le moteur de sa voiture lorsque cette dernière est à l'arrêt.** Le non-respect de cette règle peut entraîner une verbalisation. Afin de lutter contre la pollution aux particules fines, la Ville met également en place des aides municipales en faveur des déplacements doux, découvrez-les sur son site internet.

INFOS TRAVAUX

> RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

La Métropole Européenne de Lille engage des travaux de rénovation de la rue du Général de Gaulle entre la rue Aristide Briand et la rue de la Gare, ainsi qu'entre la rue Gustave Scrive et le rond-point de Marcq-en-Baroeul, du 12 septembre jusqu'à la mi-novembre 2022. Ces travaux concerneront la rénovation des enrobés et s'accompagneront d'aménagements cyclables des deux côtés de

la rue. Pour ce faire, la largeur de certains trottoirs sera modifiée, tandis que les voies réservées à la circulation automobile seront revues, tout en maintenant l'offre de stationnement.

En fonction du phasage des travaux (de Lille vers Marcq-en-Baroeul), des interdictions de stationnement, ainsi que des restrictions de circulation (mise en place de déviations) seront installées.

> NOUVEAUX MARQUAGES « ZONE 30 »

À la demande de la Ville de La Madeleine, La Métropole Européenne de Lille a procédé au marquage de l'ensemble des rues de la ville en zone 30. Ces ellipses ajoutées au sol permettent de rappeler aux usagers la limitation de vitesse à 30km/h et ainsi de renforcer la sécurité de tous les usagers.



ON A AIMÉ



1 à 4 Jérémie Frérot, Bruno Moneroe, Myriam Abel et Valentin Buseniers, vous ont fait danser et chanter durant le traditionnel concert du 13 juillet ! Avant celui-ci, l'artiste Jérémie Frérot, a fait le bonheur de la gagnante du concours organisé par la Ville, qui a pu le rencontrer. Le spectacle s'est ensuite achevé par une explosion de couleurs dans le ciel madeleinois.

5 Musique, peinture, sport, dessin... les petits madeleinois ne se sont pas ennuyés cet été dans les accueils de loisirs de la Ville ! Les enfants ont également reçu la visite de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, lors de son traditionnel tour d'été des accueils de loisirs. L'occasion d'échanger avec les animateurs sur les activités et la gestion de la canicule, mais aussi naturellement avec les enfants.

6 Direction Bray-Dunes, Petit-Fort-Philippe et La Panne pour les Madeleinois partis une journée à la mer avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ces derniers ont pu profiter des joies du bord de mer avec un grand soleil en prime !





1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

1 à 11 Sous la forme d'une kermesse ou de spectacles, les écoliers madeleinois ont fêté la fin d'année scolaire sous le soleil (ou les rares pluies) du mois de juin. L'occasion bien méritée de s'amuser tous ensemble et de s'adonner aux traditionnelles activités qui ravissent petits et grands : danses, pêche aux canards, course en sacs, chamboule-tout, lancer de balles, queue de l'âne...

Après les joies estivales, place maintenant à la rentrée scolaire !



1 et 2 Le soleil et les Madeleinois étaient au rendez-vous pour découvrir les exposants et leurs créations artistiques et culinaires, lors des différentes éditions du marché des artistes et artisans locaux. Vous n'avez pas encore pu vous y rendre ? La Ville vous donne rendez-vous le dimanche 25 septembre de 10h à 14h sur la place du marché, pour la dernière édition 2022 de ce nouveau marché ! (Plus d'informations en page 15).

3 à 5 Située en bords de Deûle, la guinguette madeleinoise « Les Copains d'abord » vous a accueillis tout l'été dans une ambiance estivale et conviviale. Molky, fléchettes, pétanque, ping-pong, boissons rafraîchissantes, frites fraîches... vous avez pu vous y restaurer, vous rafraîchir, vous détendre et vous amuser, dans la bonne humeur et sous le soleil madeleinois.

6 La fête des voisins est l'occasion faire connaissance, d'échanger et de cultiver un lien de proximité. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Mairie de La Madeleine, a partagé quelques moments conviviaux avec les Madeleinois, (photo ci-jointe à la cité Delerue).



7



8

7 à 11 Début juillet, La Madeleine a fait « Place à la fête », pour célébrer le début des vacances d'été ! La place du marché s'est ainsi transformée en véritable parc d'attractions, pour le plus grand bonheur des petits et grands.

12 et 13 Parce qu'il n'y a pas d'âge pour célébrer l'arrivée de l'été et encore moins pour s'amuser... La Résidence autonomie « Les Capucines » a organisé une kermesse pour ses résidents seniors mi-juin.



9



10



11



12



13

27



1



2



3

1 à 3 Pour la 2^{ème} année consécutive, la Chaufferie Huet a accueilli le traditionnel et annuel salon des artistes madeleinois. Sur le thème « nature et fleurs » (dans le cadre d'UTOPIA Lille 3000), les œuvres des artistes madeleinois, y ont été exposées du 25 juin au 1^{er} juillet. Cette nouvelle édition a été ponctuée de rencontres artistiques, d'ateliers créatifs intergénérationnels, ainsi que d'une intervention musicale.

4 Depuis le début de l'été, une jolie clôture crayons créée par les services techniques de la Ville a été installée rue du Parc, derrière l'école Gaston Leclercq. Une belle création qui colore la rue, égaye le quotidien et constitue un clin d'œil à l'établissement scolaire.

5 à 6 Le trio rock'n'roll « Billie Bretelle et les quarante ceintures », le groupe « Kitchen Groov Band » de la Compagnie « La Roulotte Ruche », mais aussi le duo de reprises « Matt et Ric » vous ont fait danser et chanter aux 4 coins de La Madeleine, à l'occasion de la fête de la musique !



4



5



6

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

VIVE LA TRANSPARENCE !

Dans sa tribune du dernier magazine, l'opposition municipale prône la transparence démocratique, celle-là même qu'elle a pourtant délibérément bafouée, lors des élections municipales de mars 2020.

Et pour cause et pour rappel, en se présentant « officiellement » comme « citoyenne, écologique et solidaire », la liste « agir pour l'avenir » a sciemment décidé de tromper les électrices et les électeurs madeleinois en masquant ce qu'elle était en réalité, à savoir une alliance électorale de gauche penchant dangereusement vers l'extrême-gauche, sorte de NUPES avant l'heure.

Le soutien public apporté par l'opposition municipale au candidat NUPES lors des dernières élections législatives aura d'ailleurs permis de faire définitivement tomber le masque derrière lequel elle se cachait. Vive la transparence !

AUTANT LE SAVOIR (1)

Le dernier Conseil de la Métropole Européenne de Lille a adopté d'une part le tracé de la future ligne de tramway qui viendra compléter au sud de notre commune l'offre actuelle

de transports en commun, et d'autre part le projet de Plan De Mobilité qui porte notamment l'ambition de lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions atmosphérique et sonore. Bien qu'ils concernent concrètement notre commune, notre environnement et notre avenir, ces deux projets n'ont pas été votés par la représentante de l'opposition qui siège à la MEL.

Autant le savoir.

AUTANT LE SAVOIR (2)

A l'issue de l'ordre du jour du dernier conseil municipal, la question du port du burkini dans les piscines a été évoquée.

En effet, il se trouve que le Conseil d'État s'est récemment prononcé sur ce sujet, en considérant que le règlement piscine pris par la municipalité écologiste de Grenoble, et rendant possible le port du burkini, constituait « une dérogation ciblée destinée à satisfaire une revendication religieuse de nature à affecter le bon fonctionnement du service public et l'égalité de traitement des usagers dans des conditions portant atteinte au principe de neutralité des services publics ». Anticipant le jugement du Conseil

d'État qui est la plus haute juridiction administrative de notre République, le règlement piscine de La Madeleine indique quant à lui clairement qu'en « vertu des principes de neutralité, d'égalité des citoyens et de laïcité de la République, constitutionnellement reconnus, le port des tenues vestimentaires contraires à ces principes est formellement interdit ».

Autant le savoir.

EXHAUSTIVITE, ADAPTABILITE, PRAGMATISME

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, celui-ci a notamment délibéré sur plusieurs actualisations de dispositifs d'aides municipales auprès des particuliers en matière de transition écologique, de mobilité et de sécurité.

Ces actualisations témoignent de notre volonté d'inscrire ces dispositifs dans une triple démarche d'exhaustivité, d'adaptabilité et de pragmatisme. De fait, parmi les 95 communes de la MEL, il n'y a pas d'autres communes que la nôtre qui propose un tel éventail d'aides financières en direction des habitants pour les accompagner concrètement dans leur vie quotidienne.

Par ailleurs, ces aides ne sont pas figées, puisqu'elles intègrent régulièrement de nouveaux champs d'actions et d'applications, en tenant compte de l'évolution des contextes et des réalités.

RETROUVAILLES

Guinguette au bord de la Deûle, fête de la musique, fête des enfants, concert et feu d'artifice du 13 juillet, cinéma en plein air, quel plaisir de retrouver tous ces moments estivaux conviviaux auxquels nous sommes attachés et dont nous avons été privés durant les deux dernières années. En attendant le forum des associations, le vide grenier solidaire de la place du marché, la fête des parcs et jardins et le quartier libre sur le Grand Boulevard qui marqueront la rentrée, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne reprise, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui reprennent le chemin de l'école, du collège ou du lycée à La Madeleine.

**«La Madeleine que nous aimons»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

En ce mois de rentrée scolaire nous avons une pensée toute particulière pour les enfants madeleinois qui ont repris le chemin des écoles et leur souhaitons une belle année scolaire.

Ce mois de septembre fait suite à un été particulièrement marquant en matière d'épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse. D'années en années, ce sujet est de plus en plus préoccupant dans nos villes du Nord, si peu adaptées et pour certaines totalement impréparées. La Madeleine est particulièrement touchée au regard de l'étendue des surfaces minérales qui la recouvre.

Face à cette problématique, de nombreuses villes ont décidé d'agir en engageant de grandes opérations de déminéralisation pour réaliser des îlots de fraîcheur. Les cours des écoles sont autant d'espaces à désimpermeabiliser afin de permettre l'écoulement des eaux de pluie au profit du plus grand nombre.

Déni climatique ou incompétence ?

De Lille à Echirrolles, les exemples de végétalisation des cours d'écoles ne manquent pas en France. De nombreuses villes, quelle que soit leur taille, travaillent sur ce sujet. Les réalisations de qualité se multiplient.

Certaines villes innovent en mixant les usages, en ouvrant ces espaces végétalisés en dehors des heures scolaires à tous les habitants, tel de véritables parcs urbains.

Et à la Madeleine ? L'équipe municipale avait proposé aux associations de parents d'élèves d'émettre des propositions de végétalisation. Depuis, les retours de la mairie ne reprennent que très partiellement les propositions. Le résultat trop lointain, concentré a priori sur des bacs ou des pots, nous semble encore bien éloigné de l'objectif de désimpermeabilisation des sols.

Et la végétalisation de la ville dans

son ensemble ? Les arbres en pot ne peuvent être la solution à une bétonisation qui semble être d'un autre temps face à l'urgence climatique que nous vivons. L'inaction climatique madeleinoise commence à faire tache et à prendre la forme de promesses de campagne non tenues.

Que ce soit du déni ou de l'incompétence, nous regrettons qu'une fois de plus, la majorité ne prenne pas ce sujet au sérieux et n'anticipe pas les réponses à apporter.

Pour nous suivre :
<https://www.agir-avenir.org>

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement)

a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?
Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771
(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

TESTEZ VOTRE AUDITION

Faites tester votre audition gratuitement avec la Campagne pour une Meilleure Audition en vous rendant sur la Place du Marché, le 19 septembre de 10h à 17h.

Infos : pourunemeilleureaudition.fr

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**



Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Ferdinand DURET HENNION, le 20/05
- Daphné DUCOULOMBIER, le 24/05
- Liam BEAUVILLAIN, le 25/05 - Basile DELHOMELLE, le 27/05 - Liana KHDARI, le 29/05 - Agathe CIARLETTA, le 30/05 - Léonie DEGROOTE, le 05/06 - Emy PIERRAIN MONNOURY, le 06/06 - Eléonore FRUY TOURNOIS, le 11/06 - Clovis DAHIEZ, le 29/06 - Aristide CUVILLON, le 01/07 - Diane YVEN, le 06/07.

LES MARIAGES

Julie DESRUMAUX & Aurore BRIGUÉ, le 03/06 - Marielle TAMBA & Nicolas JELINSKI, le 03/06 - Stéphanie LOOCK & TEYLAERT François, le 04/06 - Anne-Maud DEVIENNE & Jean-Luc DERYCKE, le 10/06 - Constance DELENEVILLE & Antoine VANDENBERGHE, le 11/06 - Vanessa MEDINA GIRALDO & Camilo GONZA-

LEZ BERBEO, le 15/06 - Laurine MORISOT & Matthieu LEBAS, le 18/06 - Josline SIFA & Alexandre BEKAERT, le 18/06 - Clémence HAIRION & Thomas MANDRELIER, le 18/06 - Tiffany KUPKA & Jordan CROES, le 24/06 - Julia GOBERT & Rémi GREMAUD, le 24/06 - Marine TEIXEIRA PEREIRA & Martin GODARD, le 25/06 - Karine MORTELETTE & Yannick BRICE, le 25/06 - Fabienne ERNST & Tony BOVAL, le 25/06 - Fanny LASSALLE & Sébastien MANDON, le 02/07 - Adeline DELAUNOY & Olasunkanmi OLADEJO, le 08/07 - Sarah SMATI & Jean ESPERANCE, le 09/07 - Aline BOUTELLEAU & François DANIEL, le 13/07 - Anouk BEAUFUMÉ & Louis CORDIER, le 16/07 - Sophie RANCHY & Jacques DELERUE, le 29/07 - Serge FLANDRIN & Joëlle DAVID, le 30/07.

LES DÉCÈS

Charline CORRION Veuve LAVIÉVILLE, le 10/06 - Jean-Claude COQUEREL, le 15/06 - Marie-Louise CHRÉTIEN Veuve MILLE, le 25/06 - Thérèse COLLET veuve MITOUX, le 01/07 - Didier DUPRÉ, le 01/07 - Jeannine MONFLIER veuve LUCIANI, le 02/07 - Philippe ADAMCZYK, le 04/07 - Georges TECHEL, le 04/07 - Monique COLLIER veuve VERBRUGGHE, le 06/07 - Hélène BAROU veuve LEDI, le 08/07 - Jean-Robert DUMORTIER, le 08/07 - Thérèse HENNEBUTTE, le 08/07 - Zoé DESSY veuve HERMAN, le 10/07 - Suzanne DENYS veuve LAGNEAUX, le 11/07 - Bernard LAUNAY, le 11/07 - Robin DUQUENNE, le 13/07 - Philippe COTTRELLE, le 20/07 - Rose BORDENAVE veuve DELATTRE, le 21/07 - Gilbert VANLERBERGHE, le 21/07 - Jeannine MOREAU veuve DEL CORRAL, le 22/07 - Mauricette ROUSSEL, le 22/07 - Luceffe LEPERS veuve BLONDIAUX, le 25/07.

VENEZ VIBRER AU RYTHME DES COURSES

HIPPODROME DE MARCQ-EN-BARŒUL

SEPTEMBRE

JEUDI 1 ☀️
LUNDI 12 🌙
LUNDI 19 🌙
VENDREDI 23 ☀️

OCTOBRE

LUNDI 3 🌙
DIMANCHE 9 ☀️
MERCREDI 12 ☀️
MERCREDI 26 ☀️

NOVEMBRE

MARDI 1 ☀️
VENDREDI 4 ☀️
DIMANCHE 6 ☀️

NOVEMBRE

LUNDI 14 ☀️
LUNDI 21 ☀️
DIMANCHE 27 ☀️

DÉCEMBRE

LUNDI 5 🌙

☀️ 13h - 17h

☀️ 16h - 20h

🌙 18h - 22h

GALOP TROT

WWW.CROISE-LAROCHE.FR

03 20 89 69 00

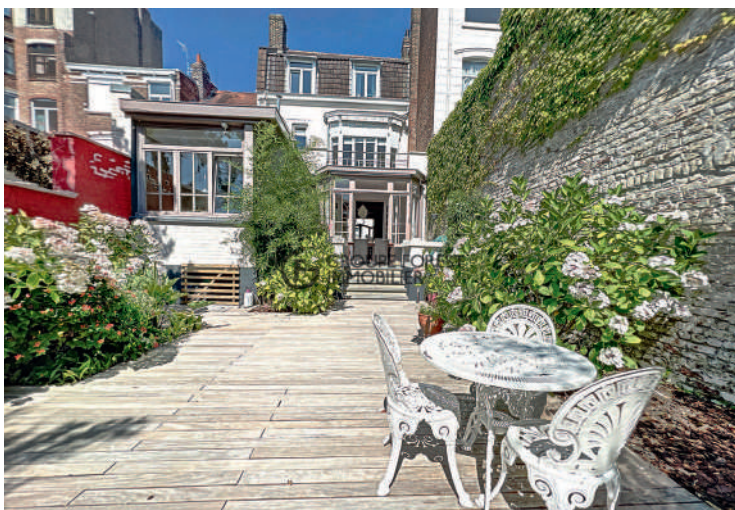


INVITATION

Valable pour 2 personnes
à une journée de courses

AU CŒUR DE SAINT MAUR

Splendide maison de Maître de 215 m² habitables



Triple réception, Bureau, Jardin exposé Sud-Ouest, 5 chambres, Garage. Prix : Nous consulter

SAINT-MAUR

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

